MOTION
DU PERE GÉRARD,
DÉPUTÉ DE BRETAGNE,

Dépoſée ſur le bureau à l'aſſemblée des Jacobins
le 27 avril 1790.

SECONDE ÉDITION,

Augmentée d'une note très-essentielle à l'ouvrage.

MOTION

DU PERE GÉRARD,

DÉPUTÉ DE BRETAGNE,

Déposée sur le bureau à l'assemblée des Jacobins, le 27 avril 1790.

MESSIEURS,

JE n'ai encore parlé que deux ou trois fois, & vous avez dit que j'avois raiſon ; il s'agiſſoit, ſi je m'en ſouviens bien, de ne pas nous faire payer le rogôme plus cher qu'aux riches de la Bretagne, puis de n'être pas toujours obligés d'aller cuire à leur four. Tout cela a été bientôt dit. On nous reproche à préſent de ne pas gagner nos 18 livres ; on dit que pluſieurs d'entre nous ne diſent rien, quoiqu'ils ſoient bien payés : dame, ça me fâche, moi, parce que perſonne

dans ma famille n'a paſſé pour être riche d'un argent qu'il n'a pas gagné ; je voulois donc parler pour mes dix-huit francs, & faire taire les médiſans : mais comme j'ai bien des choſes à dire, j'ai penſé que vous ne voudriez pas m'écouter pendant long-temps ; que cela pourroit vous ennuyer, & j'ai pris le parti de faire imprimer ma motion, comme font Meſſieurs *du côté des noirs*, quand on n'a pas voulu les entendre. Vous ſerez les maîtres de la lire ou de la laiſſer là ; je n'en ſerai pas moins quitte envers vous & envers le public, & lorſque vous m'aurez lu, vous direz peut-être : *Le pere Gérard a raison quand il écrit comme quand il parle.*

Je voulois vous dire, Meſſieurs, qu'il me paroît que nous n'avons fait rien qui vaille juſqu'à préſent, ſi ce n'eſt le décret ſur les droits des eaux-de-vie, les fours bannaux, & peut-être encore quelques drôleries que nous avons décrétées par-ci par-là.

Lorſque je me ſuis vu avec vous tous, pour la premiere fois, en entendant de ſi beaux diſcours, je me ſerois cru dans le paradis, ſi je n'avois vu là tant d'avocats & de procureurs ; & puis on parla de faire une conſtitution : ça ne me parut déjà pas trop bien penſé ; car j'ai entendu dire à mon grand-pere qu'il en eſt venu une de

ſon temps en France, qui a penſé faire venir tout le monde fou à force de diſputer.

J'en ai dit mon avis à mon pays Glezen : N'ayez pas peur, brave homme, ce me fit-il, la conſtitution que nous allons faire, ne reſſemble en rien à celle qui nous vint autrefois de Rome ; ce n'eſt plus la même choſe. Ecoutez-moi bien :

Depuis que la France eſt France, elle ſe gouverne tantôt bien, tantôt mal, ſelon le bon ou mauvais eſprit des rois & des miniſtres qui conduiſent la barque ; & nous, nous voulons que ça aille toujours bien. Pour cela nous allons dire, quelles ſeront les regles qu'ils ſeront obligés de ſuivre, pour commander, & le peuple pour obéir. Cela ſera ſi clair & ſi court, que l'on mettra ces quinze ou ſeize maximes (car il n'en faut pas davantage) à la fin de tous les catéchiſmes, de maniere que nos enfans à ſept ans, sauront tout ce qu'il faut pour gouverner la France ; & c'eſt-là ce que l'on appelle *une constitution*. Hé bien, ai-je dit c'eſt l'affaire de huit ou dix jours, je vais retenir ma place au coche, pour le commencement du mois. Attendez donc, pere Gérard, lorſque nous aurons fait cela, il nous faudra bien régler les finances, c'eſt-à-dire, la dépenſe & la recette du royaume, régler auſſi les

impoſitions, & faire quelques loix ſur la juſtice. Tout ça me remit un peu le cœur au ventre; j'ai écrit à notre ménagere, que je ne reviendrois pas ſi-tôt, mais que nous allions faire des finances, de la conſtitution & de la juſtice.

Au lieu de tout ça, nous nous ſommes enfournés dans un galimathias des droits de l'homme, où je ne comprends pas grand'choſe; mais je ſais bien que cela ne vaut rien. Depuis ce temps-là, on dit toujours qu'on va faire la conſtitution, & je ne la connois pas encore.

Tout ce tintamarre-là nous a brouillé avec les ſeigneurs & les prêtres. Du train dont on y va, il ne peut rien nous en arriver de bon, c'eſt moi qui vous le dit; je vois tout culbuté, les marchands ſont devenus des ſoldats; on en rencontre à chaque pas dans les rues, ils n'ont pas l'air trop contens, ſur-tout à la fin des mois, parce qu'ils diſent, qu'ils ne voient plus d'argent, qu'il y a depuis un certain temps tout plein d'ariſtocrates qui le mange.

La tête pleine de tout ça, j'allai voir l'autre jour Jacques Marteau, le portier de M. le baron de la Fortelle; c'eſt un de mes bons amis; il eſt le neveu de la premiere femme de mon oncle. Je le priai de me faire voir un ariſtocrate; car, quand je vais dans un pays, moi, j'en veux connoître

tous les animaux. Comme il sert son maître à table depuis deux mois, par ce qu'il n'a plus le moyen d'avoir tant de laquais, il entend souvent raisonner avec ses amis, & il en attrappe par-ci par-là quelques mots.

Un aristocrate, me dit-il, n'est pas une bête, c'est un homme qui n'est pas content de tout ce que vous avez fait à l'assemblée nationale. Tenez, monsieur en est un; il m'a expliqué tout cela l'autre jour, que nous n'étions que nous deux.... Jacques, me dit-il, tu vois que j'ai été obligé de renvoyer mon cocher, de vendre mes chevaux; ce pauvre la Jeunesse, il a fallu aussi lui donner son compte. Tu es le seul qui me reste, avec le petit Picard : prends bien soin de ma maison, si on ne me vole pas ce qui me reste, je ferai quelque chose pour toi. Quoi! monsieur, est-ce qu'il vous ont volé, vos gens? Hé! je ne les en accuse pas, les honnêtes garçons! mais tu vois bien ce qui se passe depuis plus de huit mois. Moi, ma foi, je prends le temps comme il vient; depuis six semaines que nous sommes à Paris, je vous ai toujours vu aussi triste que votre château; j'ai cru que vous aviez perdu votre argent au jeu, ou qu'il vous étoit mort un oncle qui vous avoit déshérité; que c'étoit-là ce qui vous rendoit si près-regardant à la dépense : cha-

cun n'a-t-il pas ses peines dans ce monde ?.... Non, mon cher enfant, ce n'est pas tout cela qui me fâche ; mais c'est de voir la France, mon pays, à la veille d'être culbutée, perdue sans aressources.... Bon, n'est-ce que cela qui vous afflige : hé bien, monsieur, si vous voulez prendre ma place, seulement pendant huit jours, je resterai au logis, & vous à la porterie ; je vous réponds que vous serez bientôt consolé, car il passe tous les jours vingt crieurs de papiers en un quart-d'heure, qui disent tous que çà va à merveille, que la France va devenir un pays de Cocagne, que nous serons tous heureux, libres comme l'air, qu'il n'y aura plus de seigneurs, ni de maîtres, que nous serons tous égaux ; voilà pourquoi je vous dis d'être portier à votre tour, pour vous y accoutumer. Ils disent aussi que nous allons nous partager les biens des moines & des gens d'église ; qu'il ne faut plus de prêtres, que chacun servira Dieu comme il l'entendra : cependant je voudrois qu'il en restât toujours quelqu'un ; car je n'ai jamais manqué à faire mes pâques. Ils disent encore, que nous n'avons plus de commis, ni de fermiers généraux, ni de parlement, qu'on nous jugera pour rien ; & que ce sera un honneur pour nos parens, si nous sommes pendus. Ma foi, je ne veux faire

cet

cet honneur à perſonne, voyez-vous, tant y a que je ne me ſouviens pas de tout ce que ces papiers-là chantent ; mais les voiſins qui les achetent, paroiſſent fort contens, excepté pourtant quelques-uns que je vois, comme vous, hauſſer les épaules ; mais on les appelle *des aristocrates*, & cela les fait vîte rentrer chez eux.

Hé bien ! Jacques, crois-tu que cela ſoit comme on te l'a dit ? . . . Ma foi, je ne l'ai pas bien examiné, mais il me paroît pourtant qu'il y a là quelque choſe qui cloche, & d'un autre côté, je me dis : l'aſſemblée nationale qui a tant d'eſprit, qu'on ſe bat pour y entrer, ne peut pas nous faire de mauvaiſe beſogne. Mille perſonnes ne s'accordent pas pour faire du mal, ſurtout quand on les paie bien ; car on dit qu'ils gagnent plus en un jour, que moi en trois mois, ſans compter le tour du bâton ; car on dit, que pour les encourager à bien faire les Anglois, les Juifs, & d'autres encore ont mis de temps en temps de l'huile à la lampe. Expliquez-moi donc tout cela, monſieur, afin que je ſache à quoi m'en tenir.

Volontiers, Jacques, tu ſais bien qu'il y a long-temps que l'on dit que tout va mal, qu'il y a trop de mangeries, que le pauvre monde & les laboureurs ſont accablés de taille, de capi-

tation, d'induſtrie, pendant que les nobles, les grands ſeigneurs, les gens d'égliſe ne payoient preſque rien; que les fermiers généranx ruinoient le roi en le volant, & en lui prêtant enſuite à gros intérêt l'argent qu'ils lui avoient volé; qu'ils tourmentoient tout le monde avec leurs commis, qui venoient fourager dans toutes les maiſons de la cave au grenier, tantôt pour de la boiſſon, pour du ſel, du tabac, du cuir, des cartes, &c.; & qu'ils faiſoient des procès ſur la pointe d'une aiguille.... Ho, oui, je ſais tout cela... Tu ſais encore qu'il y avoit des curés qui n'avoient pas plus de mille francs pour vivre, & qui avoient tout le mal d'une paroiſſe à conduire, des pauvres à aſſiſter, &c., tandis que des moines avoient dans leur couvent quelquefois juſqu'à dix mille francs chacun à dépenſer, pour ne pas faire grand'choſe; que des abbés avoient des cent mille francs, pour en faire moins encore; & qu'il y avoit auſſi des évêques fort riches, qui ſe ſeroient cru déshonorés, s'ils avoient eu un curé ou un vicaire à leur table.... Oui, j'en ai vu quelques-uns; mais j'en ai vu auſſi qui étoient de bien braves perſonnes..... cela eſt vrai. Tu ſais encore que les gens qui étoient obligés de plaider, pour défendre leur bien, étoient ſouvent ruinés en frais de chicanne;

que les avocats, les procureurs embrouilloient tout; qu'il falloit payer les ſecrétaires & les domeſtiques d'un conſeiller, pour avoir la permiſſion de lui expliquer une affaire que les chicanniers avoient entortillés.... Ho, oui, je ſais bien qu'il y avoit là bien de la manigance; car une place de portier, chez ces meſſieurs, étoit une bonne place quand on ſavoit un peu la faire valoir....

Hé bien, Jacques, il en étoit de même partout; les intendans, certains ſeigneurs avec leur gibier, tout ſembloit ſe réunir pour ruiner les pauvres gens qui n'avoient que leurs bras pour ſe procurer du pain, tandis que dix ou douze familles de gros ſeigneurs étoient continuellement à bourdonner aux oreilles du roi, pour lui eſcroquer de l'argent ou des penſions, dont ils n'avoient pas beſoin; ils trompoient le roi par des menſonges, & ſouvent ils s'entendoient avec ſes miniſtres, pour avoir l'argent qu'on tiroit de la ſueur des malheureux de toutes les provinces..... Ha, les fripons!.... En un mot, il y avoit des abus par-tout; le roi ne pouvoit plus trouver d'argent pour payer les dettes, les ſoldats, les officiers, & pour ſoutenir ſon rang. Comme il eſt la bonté même, & qu'il aimeroit mieux être le ſeul malheureux de ſon royaume,

pourvu que tout le monde ſoit content, il prit le parti d'écrire dans toutes les villes & villages de la France, pour inviter chacun qui avoit des plaintes à faire, ou des avis à donner pour remettre la choſe en bon train, de le mettre par écrit, & d'envoyer auprès de lui des gens ſages & bien intentionnés, au nombre de douze cents de tous les pays, pour aviſer avec lui au bien de la choſe...... Ha, le bon roi! le bon roi! Hé bien! monſieur, on a donc raiſon de dire que tout va ſe raccommoder? Douze cents honnêtes gens, avec le roi, qui eſt auſſi un honnête homme, cela doit faire une bonne fricaſſée...... Je ne t'ai pas dit qu'on avoit envoyé des gens tels que le roi les avoit demandé, il s'en faut bien. Comme on regardoit comme un grand honneur d'être choiſi pour venir auprès du roi, des intrigans, des hypocrites, des gens d'eſprit, mais qui ont le cœur corrompu, ont donné de l'argent, ont fait mille baſſeſſes, pour ſe faire nommer, & ont ſurpris les honnêtes gens par de belles promeſſes; de ſorte que l'on a été fort étonné de voir arriver des avocats & des procureurs fripons, mourant de faim, perdus de dettes; des gens ſans religion, ſans conduite; des nobles ſans honneur, repris de juſtice, ingrats, banqueroutiers, un évêque débauché, voleur & parjure, quel-

ques curés pauvres, jaloux, foibles ou ignorans; quelques mauvais moines...... Bon Dieu! monsieur, que me dites-vous là? c'est une abomination...... Je ne veux pas te dire que tous les évêques, curés, nobles & avocats, qu'on a envoyés soient de cette trempe, mais il y en a beaucoup, & tu sais que le grand nombre a toujours raison contre le plus petit; il y a même des gens timides, sans caractere, qui, sans avoir le cœur mauvais, se laissent entraîner ou séduire par des caresses, & n'osent supposer qu'il y ait des hommes si méchans.

Lorsque tous ces gens-là furent assemblés, ils commencerent à se réunir entre eux; ils se mirent dans la tête qu'il n'y avoit rien de bien qu'il falloit tout détruire: comme la plupart d'entr'eux, & sur-tout ceux qui étoient les plus écoutés, n'avoient ni biens, ni honneur, ils n'en voulurent plus voir chez personne; ils ont commencé par voler les gens d'église & la noblesse, en prenant leurs biens, pour payer des usuriers qui avoient prêté au roi à des intérêts affreux; ils ont mis dans leur parti quelques nobles, mécontens de n'avoir pu rien obtenir du roi, ou de ceux qui ayant été comblés de ses bienfaits, rougissoient d'être obligés à la reconnoissance........

Mais, monſieur, le roi les a-t-il laiſſé faire ? Comment le peuple n'a-t-il pas compris que de ruiner la nobleſſe & les gens d'égliſe, c'étoit lui couper la gorge à lui-même ? Tu as raiſon; mais pour tromper le roi & le peuple tout-à-la-fois, ils ont imaginés des noirceurs ſi abominables, que tous les gens de bien y ont été pris; ils ont fait croire au roi, qu'il avoit auprès de lui des traîtres de leur complot, que les habitans de Paris étoient à craindre, & avoient de mauvais deſſeins; ils lui firent conſeiller de mettre beaucoup de troupes auprès de Paris, pour effrayer le peuple & les bons citoyens par un grand appareil; d'un autre côté, ils diſoient aux Pariſiens, que ces troupes étoient envoyées pour ruiner la ville, que le roi vouloit faire égorger tous les habitans; ils firent courir les mêmes bruits dans les provinces par des gazettes que pluſieurs d'entr'eux font encore tous les jours, pour empêcher qu'on ne connoiſſe la vérité; par ce moyen, ils ont fait croire au peuple & aux pauvres gens qu'ils travaillent pour eux; ils ont écrit de tous cotés, pour exciter le peuple à ſe révolter contre les nobles, les prêtres & le roi, dont ils diſent beaucoup de mal; ils ont fait plus, ils ont affamé la ville de Paris pluſieurs fois, en diſant,

que c'étoit la nobleſſe, le clergé & les riches, qu'ils ont appelés *aristocrates*, qui lui faiſoient tout le mal, tandis que c'étoit eux-mêmes; ils ont engagés par argent les ſoldats à déſobéir au roi, & à ſe déclarer pour eux, promettant toujours beaucoup de choſes pour le pauvre peuple, & ne faiſant rien. Les malheureux, qu'ils avoient aveuglés par de belles promeſſes, ſe portèrent à des actions infâmes; ils ont aſſaſſinés pluſieurs perſonnes, ſans forme de procès; ils ont brûlé beaucoup de châteaux avec les titres & papiers des familles, ravagé des bois & des terres, pour forcer les nobles à conſentir à être dépouillés; ils ont rendu les prêtres & la religion odieux, tandis qu'ils accordoient aux juifs, aux bourreaux, aux baladins, les honneurs de citoyens, qu'ils refuſent à d'honnêtes domeſtiques.

Quand ils ſe ſont trouvés bien sûr du peuple, qu'ils ont aveuglé, des ſoldats qu'ils ont corrompus & ſéduits, ils ſe ſont mis à la place du roi, ils ont excité des pauvres femmes de Paris, qui croyoient tout ce qu'on leur diſoit, à aller à Verſailles avec des ſcélérats qui étoient payés. Là, ils ont fait égorger les gardes juſques ſur le ſeuil de la porte de la reine; cette princeſſe auroit été aſſaſſiné dans ſon lit, ſi elle ne ſe fût ſauvée en chemiſe auprès du roi; tu ſais tout le reſte.

On a fait ſemblant d'appaiſer le peuple, quand le mal a été fait. Tous les pariſiens ſous les armes, traînant du canon après eux, ont emmenés le roi & ſa famille captifs dans Paris, ſous prétexte qu'il vouloit s'enfuir, & c'étoit eux qui lui en avoit fait, ſous main, donner le conſeil pour le faire tomber dans le piége. Depuis ce temps le meilleur des rois eſt priſonnier, au milieu d'un peuple qu'il aime encore, parce qu'il ſait qu'il n'a été méchant que parce qu'il a été trompé.

Cette aſſemblée de pervers ne laiſſe au roi que la vie ; il eſt gardé à vue comme un criminel ; ils ont eu la cruauté de le forcer à venir leur dire qu'il eſt libre. Ils lui font approuver des réglemens extravagans, qu'il ſera impoſſible d'exécuter ; ils lui font ſigner des décrets qui le dépouillent de tous les droits & de l'autorité, dont il a beſoin pour gouverner ſon peuple, & pour maintenir la ſûreté au-dehors & au-dedans du royaume.

Si ce prince donne ſa confiance à quelqu'nn, tout de ſuite, il eſt perſécuté : tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait renferme de mauvaiſes intentions, pour entretenir la chaleur du peuple qu'ils ont ſéduit ; ils font courir tous les jours de nouveaux bruits de conſpiration. Tous les jours, on arrête d'honnêtes

d'honnêtes citoyens ſur des ſoupçons. Une cour de juſtice s'eſt déshonorée par ſa foibleſſe à ſervir leur haine ; & on a vu périr l'innocent, tandis que les crimes les plus atroces reſtent impunis. Tout en diſant que l'on eſt libre, on n'a ni la liberté de parler, ni même de ſe plaindre du mal que l'on ſouffre. Ils ont des eſpions à leur gage, on paye des accuſateurs, qui ſervent en même temps de témoins. Dix ou douze membres de cette aſſemblée font imprimer des journaux & des gazettes qui les enrichiſſent, en trompant le peuple. Trois ou quatre fois la ſemaine, ils s'aſſemblent pour délibérer entr'eux ſur les moyens de tout renverſer ; ils y admettent des étrangers, mais avec la plus ſévere précaution, pour être aſſuré qu'ils ſont de leur parti. Il faut pour cela pluſieurs répondans, & être inſcrit ſur le regiſtre. Ces brigandages ſe paſſent au milieu de Paris, & Paris les ſouffre, & Paris les approuve, mais malheureuſement trop tard, les Pariſiens ouvriront les yeux.......

Ha ! monſieur, vous me faites une peur effroyable; qu'allons-nous donc devenir ?.... C'eſt ce qui m'afflige, mon pauvre Jacques, déjà le mal devient inſupportable, le commerce eſt perdu ; il n'y a plus de confiance, on ne voit que du papier au lieu d'argent, on n'entend par-

ler que de banqueroute; tout le monde devoit être heureux, & tout le monde est dans la détresse. On ne voit que des pauvres dans les rues, personne pour les assister; on a dépouillé tous les riches qui restent en France; on a fait fuir les autres; ils sont allés enrichir nos voisins, peut-être même nos ennemis. Tous ceux qui étoient en état de faire du bien sont mécontens, le peuple contime à les persécuter; on ne voit que des marchands oisifs dans leur boutique sous un habit de soldat, des domestiques sans maîtres, des ouvriers sans occupation, des artistes qui meurent de faim auprès de leurs beaux ouvrages; il n'y a plus personne en état de les acheter......

Mais selon ce que vous me dites, monsieur le Baron, ce sont les Parisiens trop crédules qui ont fait tout le mal, & ce sont eux aussi qui en souffriront le plus, car je commence à voir clair; me voilà devenu aristocrate aussi, moi, sans avoir su ce que c'étoit, & je n'approuve pas tout cela au moins. Je vois bien que les couvens supprimés, les parlemens anéantis, la noblesse insultée, les prêtres bafoués, adieu, le commerce de Paris; adieu, les fiacres, les hôtels garnis, les bijoutiers; metteurs en œuvre, &c &c. On m'a dit encore que la ville, les districts & l'assemblée coûtoient gros; tout cela n'est pas

pour remettre nos affaires : il eſt vrai qu'on pourra encore ſe ſoutenir un peu avec l'argent des biens du clergé, (car on dit qu'on va les vendre)..... Pauvre garçon, que tu es ſimple! Les biens du clergé à Paris, ce ſont des maiſons ou des emplacemens pour en bâtir, & qui les occupera ces maiſons? Pour vendre, il faut des acheteurs, & il y a tant de biens à vendre en France; la nobleſſe ruinée, combien de châteaux, de maiſons de campagne vont porter des écriteaux? Pour vendre les biens du clergé, il faudra donc donner pour trois mille livres ce qui en vaut ſix? Ne valoit-il pas beaucoup mieux accepter les quatre cents millions que le clergé vouloit donner? Il auroit trouvé à vendre ou à emprunter, & l'Etat étoit ſauvé. Crois-tu que les gens des provinces, des campagnes ſur-tout, ſeront aſſez ſots pour ſouffrir qu'on vende à des juifs, ou à des uſuriers de l'état, des maiſons religieuſes qui les aſſiſtoient ou les faiſoient travailler, & qu'ils conſentiront enſuite à être impoſés pour payer leurs prêtres? car on a encore de la religion dans les provinces. Pour acheter, écoute bien ceci, il faut être aſſuré de ſa propriété; & qui la garantira? On a toujours droit de réclamer contre un vol, & quoique l'aſſemblée ait décidé que les biens du clergé étoient à la diſ-

poſition de la nation, il n'eſt pas dit qu'elle ait le droit de les vendre ou de les donner à des juifs, mais d'en conſacrer l'uſage en faveur des pauvres ou de la religion. L'aſſemblée va, dit-on, ſe décider à faire rendre aux proteſtans les biens de leurs parens, qui ont été injuſtement confiſqués, il y a environ cent ans ; cela eſt juſte, mais crois-tu que cela ſoit bien propre à inſpirer la confiance à ceux qui acheteront des biens de l'égliſe ?

Voilà, Meſſieurs, tout ce que m'a raconté mon ami Jacques, de l'entretien qu'il a eu avec ſon maître ; car j'ai encore bonne mémoire. Tout cela n'a pas laiſſé que de me turlupiner aux oreilles depuis ce temps-là ; & je me ſuis dit : j'en parlerai à nos Meſſieurs dans notre aſſemblée des Jacobins ; là, nous ſerons en famille, on peut s'expliquer librement, & pour décharger ma conſcience, j'ai fait imprimer ma motion, pour vous dire que toutes ces raiſons-là m'ont paru aſſez raiſonnables ; car entre nous ſoit dit, il y a dans tout cela bien du vrai. Il eſt vrai, par exemple, que le roi eſt priſonnier & ſans aucun pouvoir ; il eſt vrai, qu'il a été forcé de venir dire le contraire à la ſalle, parce qu'on lui a dit que ſans cela on ne lui répondoit pas des Pariſiens. Il eſt encore vrai que nous avons mutiné le peuple, débauché l'armée,

fait éclairer quelques châteaux, pendre des riches ou des nobles, déclaré la guerre aux calotins, de maniere que j'ai toujours été étonné que le peuple n'ait pas assommé M. l'abbé Maury.

C'est encore une vérité que nous sommes les plus forts, & que, lorsque nous avons eu le temps de nous rassembler ici, pour prendre le mot de l'ordre, nous faisons passer tout ce que nous voulons. D'ailleurs, nous ne manquons guere notre coup, pour faire un président & des secrétaires à notre goût, & c'est fort avantageux; car si un des nôtres fait une motion, que nous voulons faire passer, un ou deux autres viennent l'appuyer, en faisant semblant d'y ajouter un amendement. Un du quartier des noirs, veut-il la combattre, il a beau demander la parole, le président n'entend pas de cette oreille-là; on fait pendant ce temps-là bien du bruit, on crie aux voix, le président entend ce que cela veut dire; il demande si l'assemblée veut fermer la discussion, crac, nous voilà tous levés, & notre homme en a pour sa courte honte: tout de suite on va aux voix pour la motion, & voilà un décret escamoté; nous avons après cela nos gens de galeries, qui battent des mains quand nous donnons le signal, ça étouffe les murmures des mécontens, ça me fait rire.

Ma foi, il faut dire auſſi, que nous avons des gens merveilleux pour cette manœuvre. Nous devrions donner tous les mois le cadot à Chapellier, (ce n'eſt pas à cauſe qu'il eſt de mon pays au moins) nous avons encore, ſi vous voulez, d'autres braves préſidens, meſſieurs Camus, Freteau, Rabaud de Saint-Etienne, & ſon confrère l'évêque d'Autun. Voilà des gens comme il nous en faut.

Cependant, meſſieurs, il m'eſt venu un petit ſcrupule; j'ai eu, comme mon ami Jacques, la fantaiſie de faire mes pâques : un capucin du marais que j'ai choiſi pour mon confeſſeur, m'a fait là-deſſus des queſtions; j'ai vu qu'il en ſavoit une bonne partie : ma foi, quand on va à confeſſe, il faut dire la vérité, ou ne pas s'en mêler; j'ai tout avoué. Il m'a aſſuré que cela n'étoit pas chrétien, & que mon ami Jacques avoit raiſon; il a ajouté que l'on commençoit à ſe douter de nos tours dans Paris, qu'un Anglois bien ſavant diſoit que nous étions des fous & des enragés. C'eſt à-peu-près là les noms que nous nous ſommes donnés; & ſi Paris va croire que nous ſommes des enragés, il pourroit bien nous faire quelque tragédie, qui ne ſera pas pour rire.

Au reſte, il ſeroit peut-être utile que cette

calomnie ſoit une vérité, parce qu'il pourroit arriver qu'un jour les enragés mordiffent les perſonnes qui les approchent, & que leur rage ſe communiquant, il en réſulteroit très-promptement le plus grand bien, car nous ſerions obligés de nous en retourner chacun à notre charrue, & ce feroit bien fait; car, tenez, j'aime une certaine comparaiſon, que j'ai lue, il n'y a pas long-temps : c'eſt une fable qui n'eſt pas tant fable, à cauſe de la cauſe. Elle eſt intitulée : *Les Chats & le fromage.* La voici :

Au beau pays d'Eldorado,
Etoit un énorme fromage,
Qu'ont vu Candide & Cocambo,
Lorſqu'ils y firent un voyage,
Depuis mille ans il exiſtoit;
Par quel moyen, pour quel uſage,
Je n'en ſais rien, je dis le fait :
Du ſalut de l'état, c'étoit ſans doute un gage;
Semblable au feu ſacré qu'à Rome on conſervoit.
De plus d'un rat portant il ſentit la morſure;
Mais petite étoit la bleſſure,
Et le fromage ſubſiſtoit,
Des frondeurs à la fin, tels qu'en toute contrée,
Il en eſt qui s'en vont, les abus groſſiſſant,
Et des remedes propoſant,
Se mirent à crier, d'une voix ſtentorée,
Que la choſe publique étoit déſeſpérée :

On les croit ; on assemble auſſi-tôt les états,
Et l'on conclut, après de longs débats,
Que, pour arrêter le dommage,
Il faut mander au moins douze cents chats :
Auſſi-tôt arrivés, ils miaulent avec rage ;
Finissant par chasser les rats.....
Mais ils mangerent le fromage.

On murmure déjà tout bas, je vois que tous les eſprits ſe bougrinent depuis quelques ſemaines ; je ſoumets tout cela à votre jugement, Meſſieurs, & pour ma part, je conclus à ce que l'aſſemblée décrete :

1°. Qu'il faut laiſſer notre bon roi abſolument libre.

2°. Lui rendre toute l'autorité due à ſa place.

3°. Garder la religion de nos peres ; elle en vaut bien une autre.

4°. Accepter les quatre cents millions que le clergé à offert à l'état, pour empêcher la banqueroute, qui ſe fera ſi nous ne prenons ce moyen.

5°. Reſtituer à la nobleſſe ſes droits utiles & honorifiques, à l'exception de la ſervitude perſonnelle & des priviléges aux impoſitions.

6°. Statuer

6°. Statuer ſur tout ce que nous a propoſé le roi le 23 juin dernier, ça m'a paru aſſez raiſonnable.

Et enfin nous aller chacun chez nous planter des féves, plutôt que de manger le fromage.

Je dépoſe ma motion ſur le bureau.

NOTE

Essentielle à l'Ouvrage.

On a répandu dans le public des pamphlets contre cette assemblée; ceux qui s'en formalisent n'ignorent cependant pas que depuis six mois que nous nous sommes transférés dans la capitale, la majorité des députés de l'assemblée nationale s'assemblent journellement au couvent des R. R. P. P. Jacobins, où j'ai oui dire qu'ils discutent d'avance les différentes affaires qui doivent se traiter dans l'assemblée. Je tiens de MM. les députés de la milice nationale de Bordeaux, qu'on avoit envoyé en députation à l'assemblée, pour obtenir la continuation de la traite des noirs, qu'ils avoient été admis dans cette assemblée particuliere, avant que de paroître à l'autre; qu'ils y avoient formé leur demande & déclaré leur mission; que leurs affaires y avoit été discutée en leur présence, & qu'ils avoient même été admis à répondre à M. le comte de Mirabeau, qui avoit fait un discours très-beau en faveur de la liberté des negres : aussi ne fus-je point étonné quand cette affaire fut portée à l'assemblée, de voir qu'elle fut décidée, sans

avoir été préalablement diſcutée, & que M. le comte de Mirabeau ne peut jamais obtenir la liberté de répéter là ce qu'il avoit dit aux Jacobins; il pouvoit paroître inutile de perdre un tems précieux, puiſque la majorité des députés étoient déjà fixés ſur cette queſtion qu'ils avoient pu approfondir dans leurs conférences particulieres. Mais comment eſt-il poſſible que le peuple ne ſe formaliſe pas des aſſemblées continuelles que font les uns, lorſqu'il eſt ſi mécontent de voir que les autres ayent cherché à s'aſſembler quatre fois ?

F I N.

De l'Imprimerie des Jacobins.